ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
O H

1 3fef

A Vlles. le 12. Xbre. 1783.

Sur le compte, Monsieur, que j'ai rendu au Roi de la délibération par laquelle l'académie Royale de chirurgie a désigné pour ses associés étrangers le Sr. Jean Hunter chirurgien de la Reine d'angleterre, et membre de la société Royale de Londres, et le Sr. Alexandre Monro Professeur d'anatomie à Edimbourg. Sa Mté. en confirmant cette délibération a nommé les d. Srs. Hunter et Monro pour associés étrangers de la d. académie. Vous aurez pour agréable, Monsieur, de faire part à cette compagnie de la décision de Sa Mté.

Je suis très parfaitement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Bon. de Breteuil

DE MÉDECINE

ARC 9, d 7 n° 16
HUNTER

Mr. Andouillé 1er. chirurgien du Roi.